

L'autorité optimiste sur les recettes des cinq années prochaines

ARIB News, 20/10/2012 – Source Xinhua L'Office burundais des recettes (OBR), administration fiscale mise, s'est déclaré vendredi optimiste sur les recettes des cinq prochaines années (2013-2017) du Burundi, malgré la rareté des devises et la dépréciation de la monnaie locale, FBU, observées particulièrement au cours du dernier trimestre 2012. Au cours d'une rencontre avec la presse à Bujumbura, le commissaire général de l'OBR, Kieran Holmes, a fait état d'«élargissement de l'assiette fiscale» pour le prochain quinquennat grâce à la consolidation de la stabilité dans le pays et au code des investissements qui, selon lui, est attrayant pour les opérateurs économiques potentiels. Les progrès enregistrés au niveau de la perception des recettes depuis 2010, avec la création de l'OBR et la lutte contre l'évasion fiscale par certains contribuables véreux, est le fondement de cette optimisme pour l'avenir de l'économie du Burundi, a insisté M. Holmes. Pour les neuf premiers mois de 2012, les recettes étaient de 385,26 milliards de FBU (environ 262 millions USD), contre 352,44 milliards (239 millions USD) collectés pour la même période en 2011, soit une augmentation de 9,31%. Quant à la contribution de l'OBR à l'amélioration des indicateurs «Doing Business» de la Banque Mondiale pour promouvoir le climat des affaires et faciliter le commerce, M. Holmes a cité la possibilité d'obtention d'un numéro d'identification fiscale et d'un registre de commerce au même endroit dans un délai très court pour les créateurs d'entreprise, la réduction de 6 à 2 jours le temps imparti aux procédures de l'enregistrement de transfert de propriété, la disponibilisation du certificat de non redevabilité en un jour à Bujumbura et trois jours dans les provinces pour accéder au crédit et la mise en place d'un indice de protection des investisseurs via la vente d'actions conditionnée par l'approbation de l'OBR. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, l'OBR a révisé le programme des exonérations pour éliminer les pertes dues à la fraude (au niveau du commerce transfrontalier) et signé des accords bilatéraux d'un poste frontalier arrêté unique avec ses homologues de Tanzanie (Kobero/Kabanga) et du Rwanda (Gasenyi-I/Nemba). À l'endroit du gouvernement, M. Holmes a indiqué que l'OBR attend que l'État burundais prenne une position ferme contre la corruption afin que les contribuables honnêtes voient le fruit de la perception des recettes. Créé en juillet 2009, l'OBR a remplacé les anciens départements des impôts, des douanes et des recettes administratives, dans le cadre d'une réforme qui cadre avec la politique d'intégration économique du Burundi au sein de la Communauté est-africaine (EAC).